

**RÈGLEMENT DU CONCOURS RENAISSANCE**  
**« #JeTripeFripe »**

*CONCOURS « #JeTripeFripe » Règlement de participation*

1. Le concours en ligne « #JeTripeFripe » (ci-après « le concours ») est tenu par Industries Goodwill Renaissance Montréal Inc. (ci-après l'« organisateur du concours ») à la friperie Renaissance Promenades King, située au 2293, rue King Ouest, Sherbrooke (ci-après « la friperie Renaissance Promenades King »), (QC) J1J 2G2. Il se déroule sur la plateforme sociale Instagram de Renaissance, du 30 août 2021 à 9 h 00 H.E. jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2021 à 15 h 00 H.E. (ci-après : la « durée du concours »). Il vise à faire tirer au sort 5 prix uniques (ci-après « les prix ») remis par l'équipe des communications et du marketing de l'organisateur du concours.

*ADMISSIBILITÉ*

2. Le présent concours est ouvert à toute personne résidant au Québec âgée de 18 ans ou plus au moment de sa participation au concours, et étant inscrite aux études à la session d'automne 2021, dans un établissement situé dans la Ville de Sherbrooke. Sont exclus les employés, agents et représentants des organisateurs du concours, de leurs sociétés affiliées, liées, apparentées, divisions et filiales, de leurs agences de publicité et de promotion, des partenaires, des marchands participants, des fournisseurs de prix, de matériel et de services reliés au présent concours ou de tout autre intervenant directement lié à la tenue de ce concours ainsi que les membres de leur famille immédiate (frères, sœurs, enfants, père, mère), leur conjoint légal ou de fait et toutes les personnes avec lesquelles ces employés, agents et représentants sont domiciliés.

*COMMENT PARTICIPER – INSCRIPTION*

3. AUCUN ACHAT REQUIS. Pour participer au concours, les personnes éligibles doivent :
  - « Liker » la publication qui présente le concours sur la page Instagram de Renaissance;
  - S'abonner à la page Instagram de Renaissance : renaissancequebec
  - Tagguer en commentaire de la publication qui présente le concours deux ami.e.s avec qui ils souhaiteraient magasiner chez Renaissance.

*PRIX*

4. Dans le cadre du concours, un tirage au sort par semaine sera effectué, du 3 septembre au 1<sup>er</sup> octobre. Une carte-cadeau Renaissance de 100 \$ sera offerte chaque semaine, pour un total de 5 cartes-cadeaux Renaissance, totalisant une valeur de 500 \$, à utiliser lors d'une séance d'achats à la friperie des Promenades King.

## *CONDITIONS D'UTILISATION DU PRIX*

5. Les prix sont non échangeables et non remboursables.

L'acceptation d'un prix implique que son ou sa récipiendaire se prenne en photo avec quelques trouvailles dans la friperie Renaissance Promenades King, partage la photo sur son compte Instagram et permette à Renaissance de republier l'image en question sur ses propres réseaux.

Les prix peuvent être transférés par une personne gagnante à une autre personne, sous réserve que ce transfert ne rentre pas en contradiction avec le point 2. du présent règlement.

Il n'y a pas de date limite pour l'utilisation du prix.

Les prix doivent être utilisés dans la friperie Renaissance Promenades King, aux coordonnées ci-haut mentionnées.

Tout personne utilisatrice d'un prix de ce concours autorise la reproduction de sa photo pendant l'utilisation de son prix, sur les supports de communication de Renaissance à des fins promotionnelles.

## *TIRAGE*

6. Les personnes gagnantes des prix seront désignées par tirage au sort au siège social de Industries Goodwill Renaissance Montréal Inc., au 7250, boulevard Saint-Laurent, Montréal, (QC) H2R 2X9. L'équipe des communications et du marketing de Renaissance procédera au tirage au sort parmi les personnes ayant participé.

Chaque personne gagnante sera contactée par l'équipe des communications et du marketing de Renaissance via le compte Instagram qu'elle aura utilisé pour participer au concours. Elle devra présenter la preuve de son éligibilité au concours (carte d'étudiant, certificat d'études).

Si une personne gagnante ne répond pas dans les 72 heures suite au contact initié par l'équipe des communications et du marketing de Renaissance ou si elle refuse l'obtention du prix, un autre tirage sera effectué.

Cinq personnes seront tirées au sort aux dates suivantes : 3 septembre 2021 à 15 h 00, 10 septembre 2021 à 15 h 00, 17 septembre 2021 à 15 h 00, 24 septembre 2021 à 15 h 00 et 1<sup>er</sup> octobre 2021, à 15 h 00.

Chaque personne gagnante se verra remettre une carte-cadeau de 100 \$ à la friperie Renaissance Promenades King.

## *ACCEPTATION DU PRÉSENT RÈGLEMENT*

7. La participation au concours vaut l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Toute personne participant au concours en violation du présent règlement ne pourra se voir remettre un prix.